

Location des manuels scolaires

Rentrée 2017

ico.apel@gmail.com

L'association des parents d'élèves de l'établissement Oudinot vous propose un service de location des manuels nécessaires au lycée. L'A.P.E.L. met à la disposition des élèves la collection complète des livres de la classe à l'exception des dictionnaires, livres de TD, fichiers pré-imprimés, livres de poche...

Mode d'emploi

Si vous désirez bénéficier de ce service de location, vous êtes priés :

1) De prendre connaissance des modalités de cette location sur cette feuille et d'en accepter les conditions.

2) D'adhérer à l'association de l'A.P.E.L. (*la cotisation de 16 €/an sera prélevée sur votre première facture*)

3) De réserver les manuels en complétant la feuille ci-jointe dûment renseignée en particulier des noms et prénoms, des langues, options, spécialités... et de retourner cet imprimé **avant le 30 juillet 2017** à l'adresse suivante : **APEL Manuels Scolaires Lycée Oudinot, Route de Neuilly 52000 Chaumont.**

(Date impérative pour que votre enfant ait ses livres à la rentrée)

4) De **joindre un chèque de caution de 150 €** établi à l'ordre de L'A.P.E.L. *Inscrire le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque. Cette caution, non encaissée, sera rendue en juin lors du retour des livres en bon état et dans les délais.*

Pour vous éviter des déplacements supplémentaires, les manuels seront distribués le jour de la rentrée scolaire. **Ce jour là, veillez à fournir à votre enfant sa carte LycéO créditée d'un minimum de 90 euros (*)**

Sans ces documents aucun livre ne sera remis

Précautions

- Les manuels seront soigneusement couverts par vos soins.
- Traités avec égard pour être rendus en bon état en fin d'année scolaire.
- Il est interdit d'écrire sur et dans les livres : **L'élève est responsable de ses livres !**

A titre indicatif voici les tarifs en cas de dégradations :

- Livre neuf dégradé ou perdu : facturé au prix d'un neuf.
- Livre ancien dégradé : facturé 8 euros.
- Livre ancien inutilisable ou perdu : facturé 15 €.

Retour des manuels

En juin, la date et la plage horaire de retour des livres sera définie par l'intermédiaire des professeurs principaux, affichée dans l'établissement et notifiée sur Scolinfo. Les élèves seront prévenus suffisamment à l'avance pour s'organiser (*notamment pour les internes*).

- **Même en cas de redoublement, les livres sont restitués**
- **Le jour du retour des manuels, l'élève rapporte TOUS SES LIVRES sans quoi le chèque de caution ne sera pas restitué.**

Ce service de location fonctionne grâce à la disponibilité de quelques bénévoles dont voici les coordonnées : Mme Guillaumot : 06-74-93-93-78

Merci pour eux de respecter au mieux les modalités, les dates... afin de faciliter leur travail.

En plus de ce service direct rendu aux familles, l'A.P.E.L. est présente dans l'établissement (maternelle - primaire - collège - lycée) pour représenter et faire valoir les intérêts de tous les élèves et de leurs parents. Nous recherchons des bénévoles pour représenter l'association aux conseils de classe du lycée : **n'hésitez pas à nous rejoindre !**

(*) Pour les futurs lycéens (seulement ceux issus des classes de 3^{ème})

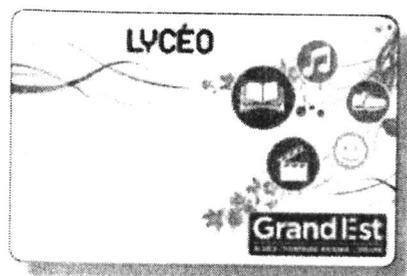
Demandez votre carte LYCÉO en ligne !

Chaque année à cette même période, la carte lycéo de tous les lycéens est créditée de 100 € pour financer la location des manuels mais aussi l'achat en librairie de livres de poche, de fichiers pré-imprimés...

Dès le 27 juin 2017 :
remplissez votre demande de carte Lycéo directement sur le site :
www.lyceo.fr

Plus tôt vous effectuerez votre demande, plus vite vous recevrez votre carte Lycéo chez vous !

Pour faciliter votre rentrée, vous pourrez ainsi l'utiliser dès le 1^{er} août 2017.
Alors faites vite !



Plus d'infos sur Lycéo :
contactez le 0 800 400 454



Cette carte doit être conservée pendant toute la scolarité de votre enfant au lycée



Si vous utilisez cette carte avant la rentrée scolaire assurez-vous que le solde reste suffisant pour la location des manuels auprès de l'A.P.E.L sans quoi vous devrez payer le complément.
De même que s'il reste du crédit sur la carte après la location ; pensez à l'utiliser avant le 31/07/2018